

Shelter-Afrique Approuve Un Prêt De Logement De 13 Millions \$EU A La Société Mixta Real Estate PLC, Basée Au Nigeria.

- *La facilité financera le portefeuille immobilier du groupe au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.*

Le conseil d'administration du financier panafricain du développement du logement Shelter Afrique a accordé un prêt au logement de 13 millions \$EU à Mixta Real Estate PLC. Ce prêt est destiné au développement de 889 unités de logement à revenu faible ou moyen au Maroc, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Une fois approuvé par Mixta USD 3 400 000 (48% du coût du projet) seront attribués à Mixta Maroc pour cofinancer les 371 unités non achevées ; \$EU 3 000 000 (55% du coût du projet) ont été attribués à Mixta Sénégal pour cofinancer les 162 unités abordables ; et \$EU 6 600 000 (48% du coût du projet) ont été attribués à Mixta Côte d'Ivoire pour cofinancer 356 unités de logement social représentant la première phase d'un programme à grande échelle à Songon.

"L'accord avec Mixta Real Estate PLC est attrayant pour nous non seulement parce qu'il soutient le développement du logement à faible coût à grande échelle dans certains de nos états membres clés, mais également parce qu'il stimule la croissance rapide de l'offre d'unités de logement, revigore le développement de l'industrie hypothécaire, aussi bien qu'incorporant une solution de financement de développement durable qui rend le secteur attrayant aux financiers." En fournissant cette ligne de crédit, Shelter Afrique aidera à achever des programmes de logement abordable à grande échelle dans ces trois pays membres", a déclaré Andrew Chimphondah, Directeur Général de Shelter-Afrique.

En Côte d'Ivoire, par exemple, Shelter Afrique finance plusieurs projets de logement et lancera bientôt la construction de la deuxième phase d'un projet gouvernemental de 1520 maisons à Yopougon, Abidjan.

Mixta Real Estate Plc est une société panafricaine de développement immobilier dont le siège social se trouve à Lagos, au Nigeria, et qui possède des filiales au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

La facilité de 5 ans, qui comprend une période de grâce de 24 mois, devra être remboursée en 2025 une fois approuvée par le Conseil de Mixta.



SHELTER AFRIQUE
Financing Affordable Housing for Africa